



EXEMPLE PENAL

Nîmes le 24/04/2025

Pour rappel, le mardi 22 avril 2025 au matin un individu se présente à la porte d'entrée pour un dépôt de sac de linge pour une personne détenue.

Notre agent portier refuse le sac de linge car il n'est pas conforme au règlement intérieur de l'établissement.

L'individu s'en est pris verbalement à l'agent par des insultes et menaces.

« Regarde bien mon visage, tu vas me revoir fils de pute, je vais venir te rafaler !!! »

Au vu de la conjoncture actuelle sur les établissements pénitentiaires du territoire, les forces de l'ordre et le parquet ont été immédiatement avisés des faits.

Le jeudi 24 avril 2024 au matin, l'individu se représente à la porte d'entrée pour ce même sac de linge. La police est immédiatement contactée. Il a été interpellé par les forces de l'ordre et placé en garde à vue.

FO Justice félicite l'agent portier pour son calme et professionnalisme face à cette situation tendue.

FO Justice tient à féliciter la Direction pour la remontée rapide de l'incident.

FO Justice demande au magistrat une sanction exemplaire à l'encontre de cet individu.

Le bureau FO Justice Nîmes